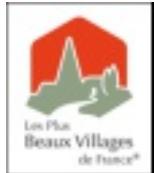


# La Lettre de Montsoreau

## Février 2026



## Vie municipale

### Thèmes abordés lors de la séance du Conseil municipal du 15 décembre 2025 :

- Déclaration d'Intention d'Aliéner  
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section D n° 525, d'une contenance de 906 m<sup>2</sup>, sise 181 Rue des Mazières.
- Subventions 2026 aux Associations  
Le Conseil municipal propose d'inclure dans le budget primitif 2026 de la commune, le montant des subventions versées aux associations :
  - Les Restaurants du Coeur : 350 €
  - ADMR : 320 €
  - Coordination Autonomie : 30 €
  - Ligériana Musicale : 2 500 €
- Fixation de la rémunération de l'agent recenseur  
Le conseil municipal décide de créer un poste d'agent recenseur en CDD, pour la période du 06 janvier 2026 (date de la 1ère journée de formation : 06/01/2026) au 22 février 2026 inclus ; et fixe sa rémunération comme suit :
  - 5 € nets par formulaire « feuille logement »
  - 2 € nets par formulaire « bulletin individuel »
  - SMIC horaire net en vigueur x 8h de formation
  - Forfait 70€ brut pour la journée de reconnaissance
  - Prime qualité et internet de 125€ brut versée sous condition : bonne tenue des documents et du carnet de tournée et taux de réponse internet à 75 %
- Plaque dénomination Cale des Puces  
A l'unanimité, le conseil municipal décide d'apposer une plaque « Cale des Puces » et d'y inscrire en dessous les personnes ayant été à l'origine des Puces.

Mairie - 24 Place des Diligences - 49730 MONTSOREAU - ☎ 02.41.51.70.15

[www.ville-montsoreau.fr/](http://www.ville-montsoreau.fr/)

[www.intramuros.org/montsoreau](http://www.intramuros.org/montsoreau) - [mairie@ville-montsoreau.fr](mailto:mairie@ville-montsoreau.fr)

Ouverture au public - lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30.

- Clés de la Ville

A l'unanimité, le conseil municipal décide que les clés de la ville seront remises, le 09 janvier 2026 à l'occasion des vœux du Maire, à Monsieur Guy BOREL, qui a beaucoup œuvrer pour la commune et a entre autre créé les puces de Montsoreau. La clé sera remise à son épouse ou un membre de sa famille.

## Thèmes abordés lors de la séance du Conseil municipal du 13 janvier 2026 :

- Déclaration d'intention d'aliéner

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, renonce à exercer son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section B n° 1066, d'une contenance de 157 m<sup>2</sup>, sise 12 Basse Rue.

- Subventions 2026 aux Associations

Le Conseil municipal propose d'inclure dans le budget primitif 2026 de la commune, le montant des subventions versées aux associations :

- La Concorde Comité des Fêtes : 500 €

- Autorisation de dépenses en investissement avant le vote du budget 2026

Selon les dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation de payer les dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les dépenses imprévues, soit 143 748,30 € x 25 % ; soit 35 937,07 € maximum.

Les chapitres concernés sont les suivants :

### Chapitre 20 / Immobilisations incorporelles

203 – Frais études, recherche et développement et frais d'insertion : 3 000,00 €

2051 – Concessions et droits similaires (informatiques) : 4 000,00 €

### Chapitre 21 / Immobilisations corporelles

2157 – Matériel et outillage technique : 6 000,00 €

2158 – Autres installations, matériel et outillage techniques : 22 000,00 €

- Aides aux commerces, à l'artisanat et aux services de proximité : évolution du règlement d'intervention Commerce Plus

Le conseil municipal approuve l'évolution du règlement en faveur du dispositif Commerce Plus, approuve le périmètre fixé à toute la commune, accepte de cofinancer les projets des entreprises sédentaires à hauteur de 15 % des dépenses éligibles dans la limite de 7 500 € et de cofinancer projets des entreprises non sédentaires à hauteur de 5 % des dépenses éligibles dans la limite de 2 500 €

- Attribution d'une indemnité de responsabilité et de maniement de fonds aux régisseurs

Le conseil municipal décide d'augmenter les deux régisseurs à un taux de 5 % pour leur indemnité de responsabilité, et de leur octroyer une indemnité de maniement de fonds égale à 110 € par an.

- Animations communales

Le conseil municipal donne un accord de principe pour la tenue d'une pièce de théâtre organisée par la Troupe Empreinte Première pour interpréter "Les Cancans" le vendredi 03 avril.

Par ailleurs, l'ensemble des élus est favorable à l'organisation d'un spectacle sur l'esplanade du foyer socio-culturel, en partenariat avec l'Agglo "le fleuve ambulant" courant juillet.

- Actes de vandalisme de fin d'année

Monsieur le Maire expose plusieurs actes de vandalisme sur la commune durant le mois de décembre, à savoir le vol d'un sapin sur l'esplanade du foyer socio-culturel, le vol de la remorque de M. Gérard DEVOS – Quai Philippe de Commines et la crevaison d'un pneu du véhicule personnel de Mme Axelle AUGEREAU – Place des Diligences (2ème fois en 2025).

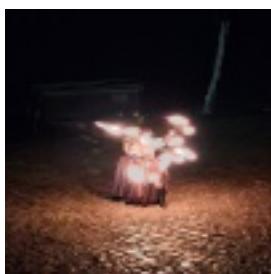
Retrouvez l'intégralité des échanges sur les sites internet de la commune (rubrique Commune/Conseils municipaux) et sur le panneau d'affichage à l'extérieur de la mairie.

## Vie locale, en retours...

### Cités en lumière - 05 décembre

Pour la 3ème année consécutive, les PCC se sont illuminées à la tombée de la nuit.

Le temps d'une soirée, et malgré la pluie, vous avez pu découvrir le village illuminé, où habitants, commerçants et associations se sont associés pour éclairer vitrines et rues à la bougie.



Par ailleurs, la compagnie Les Lutins Steampunk a animé la commune, en une déambulation à travers les rues et ruelles avec un spectacle de feu.



### Spectacle de contes - 13 décembre

À partir de quelques mots ou légendes locales, notre artiste locale, Adèle BOITARD-CRÉPEAU, dite "La Croasseuse" vous a façonné des histoires les plus surprenantes, lors de son interprétation à l'Ecole Alexandre Dumas. Merci de votre participation !



### Arrivée du Père Noël - 14 décembre

Cette année encore, une foule impressionnante s'est rassemblée pour accueillir le Père Noël, arrivé de manière spectaculaire... en bateau ! Petits et grands sont venus nombreux pour vivre ce moment magique, dans une ambiance festive et chaleureuse.

Les enfants, émerveillés, ont pu apercevoir le célèbre personnage en tenue rouge, tandis que les familles profitaient des animations et de l'atmosphère joyeuse.



### Marché de Noël à l'Ecole Alexandre Dumas - 19 décembre

Les enfants de l'école Alexandre Dumas vous ont invité à venir partager un moment convivial à l'occasion du marché de Noël qu'ils organisent avec l'APE (Association de Parents d'Elèves) le vendredi 19 décembre dans l'enceinte de l'école.

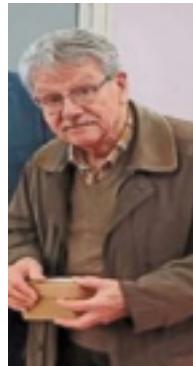
Merci aux élèves de l'école ainsi ceux de la classe de Cp de Souzay-Champigny qui ont par ailleurs confectionné divers objets mis en vente ce jour-là. Les bénéfices de ces ventes serviront à financer leur voyage scolaire de fin d'année.



## Voeux du Maire et son équipe municipale - 09 janvier

Vous avez été nombreux à assister à la cérémonie des vœux du maire, un moment fort qui a permis de dresser le bilan du mandat écoulé et de présenter les perspectives pour les années à venir.

Monsieur Guy BOREL a par ailleurs été remercié à titre posthume pour son investissement au sein de la commune, dont la création des Puces de Montsoreau. C'est son frère, Alain, qui a reçu les clés de la ville et qui les remettra à Madame Odile BOREL, femme de Guy.



## Vos Associations

### Le Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain - Art & Language Portraits, jusqu'au 12 avril

Le Château de Montsoreau – musée d'Art contemporain consacre une nouvelle exposition, Art & Language Portraits, au thème du portrait dans l'œuvre du collectif conceptuel britannique Art & Language, célébrant les 60 ans de leur création.

L'exposition aborde le portrait sous des formes multiples — figures historiques, politiques, paysages, autoportraits déguisés (Art & Language in disguise, 1980) — tout en questionnant la représentation, ses limites et ses codes.

Ouvert 7j/7 de 12h à 18h - [contact@chateau-montsoreau.com](mailto:contact@chateau-montsoreau.com) - [www.chateau-montsoreau.com](http://www.chateau-montsoreau.com)

Renseignements : 02.41.67.12.60

### Le Comité des Fêtes La Concorde - O'Fil des générations - tous les jeudis

Le Comité des Fêtes poursuit sa nouvelle activité ! O' Fil des Générations

Que vous soyez grand-parent, parent ou seul en quête de compagnie, débutant ou confirmé, ou bien simplement curieux, rejoignez notre groupe dédié au tricot et au crochet. D'autres ateliers pourront, selon la demande, se greffer sur le nôtre, tels que couture ou jeu de cartes... A voir ensemble.

Rendez-vous tous les jeudis après-midi dès 14h au Bar/PMU Le Mail, le temps des travaux au foyer.

### Art & Découverte - Assemblée Générale le 07 février et Conférence "Représentations de La Loire en 1699 et les anciennes cartes postales de Montsoreau" - 27 février

L'Association Art & Découverte organise sa prochaine conférence qui se déroulera le **vendredi 27 février** prochain à 17h au foyer socio-culturel de Montsoreau, sur le thème "Représentations de la Loire en 1699 et les anciennes cartes postales de Montsoreau" par Monsieur Jérôme UNGER.

A la toute fin du XVII siècle, François Roger de Gaignière, historiographe et collectionneur, demande à Louis Boudan de compléter sa collection de dessins des villes de France. Cette collection fut offerte à Louis XIV et conservée jusqu'à nos jours. Je vous propose de voir l'image des villes de Loire à travers ces dessins réalisés pour la plupart en 1699.

La deuxième partie de l'exposé sera consacrée, de façon interactive, à présenter la collection de cartes postales de Montsoreau de Danièle et Jean-Marie MESTANIER. Chacun sera amené à faire ses commentaires pour redécouvrir notre village à travers ces anciennes photos.

Prix d'entrée : adhérents et moins de 18 ans : 3 € - non adhérents : 6 €

Informations : Claire DURDIC - 06.82.64.58.80

# Elections

## Elections municipales - 15 et 22 mars

En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage.

**Il n'est donc plus possible d'ajouter et supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.**

**Un décret du 06 août 2025 précise que les bulletins comportant une modification de l'ordre des candidats ou une mention manuscrite sont désormais considérés comme nuls.**

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous devez vous inscrire au plus tard le 06 février 2026.

Pour une inscription en ligne, la date limite est le 04 février 2026.

**Par ailleurs, nous sommes à la recherche d'électeurs Montsoréliens souhaitant être assesseur pour tenir le bureau de vote, et être scrutateur pour effectuer le dépouillement en fin de scrutin.**

N'hésitez pas à venir en Mairie pour tous renseignements utiles.

# Population

## Le recensement de la population continue jusqu'au 14 février...

Le recensement de la population se déroule dans notre commune. Cette opération nationale, pilotée par l'INSEE, est indispensable pour mieux connaître la population et adapter les services publics aux besoins des habitants.

Le recensement permet notamment de déterminer la population officielle de la commune, d'adapter les équipements publics (écoles, transports, logements...), de calculer la dotation financière de l'État versée aux collectivités et orienter les décisions en matière d'urbanisme, d'emploi et d'action sociale...

Participer au recensement est obligatoire et contribue directement à l'avenir de notre territoire.

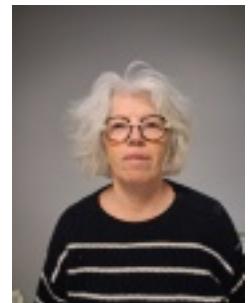
### Comment répondre au recensement ?

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les

envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie ou votre agent recenseur, Madame Catherine BILLARD.



# AFR Loire & Coteau

## Association Familles Rurales Loire & Coteau - Opération cookies

L'Association Familles Rurales Loire et Coteau vous propose le projet d'autofinancement du mois :

Mise en vente de préparations pour cookies, au tarif de 4 € et de préparations pour brownies à 5 €.

Informations : Cathy BOSSARD 06.64.12.94.47 ou 02.41.40.35.88



## La gazette de Sauvegarde

Les jours rallongent et nous abordons le mois de février, période de renouveau, avec ses traditions de Carnaval, Mardi-Gras puis Carême. Chez les Celtes, il existait déjà un temps remarquable, Imbolc, qui découvrait l'année.

Carnaval, Carne levare « enlever la chair », correspond au temps des débordements, d'inversion des codes sociaux et des métamorphoses. En Chine, au Japon, il existe également une tradition de ce type. 2000 ans avant JC, les mésopotamiens pratiquaient déjà des rites d'inversions appelées « les Sacées ».

Mardi-Gas marque l'entrée en Carême. Cette année, Carême commencera le mercredi 18 février pour se terminer, comme le veut la tradition, le 02 avril, quelques jours avant le dimanche de Pâques. Institué par les Chrétiens dès le IVème siècle, il dure 40 jours, d'où son nom en latin « Quadragesima ». Ce temps de jeûne est considéré comme préparant à la purification et la méditation.



*Le combat de Carnaval et Carême  
Pieter Brueghel l'Ancien – 1559*

## Agenda

- 05-12-29-26 février : O'Fil des générations - Le Mail + Foyer - 14h
- 07 février : AG Art & Découverte
- 08 février : Puces de Montsoreau - Quais - 08h/18h
- 23 février : Conseil municipal - Mairie - 19h
- 27 février : Conférence Art & Découverte - Foyer - 17h
- 15 et 22 mars : Elections municipales - Mairie - 08h/18h
- jusqu'au 12 avril : Art & Language Portraits - Château de Montsoreau - musée d'Art contemporain